

Programme de cartes-cadeaux de McCafé® et Sobeys
Obtenez GRATUITEMENT une carte-cadeau Sobeys de 10 \$ avec un achat admissible de 30 \$ de produits McCafé participants.
(l'« offre »)

Conditions générales

ACHAT REQUIS. UN ACCÈS INTERNET ET UN COMPTE DE COURRIEL VALIDE SONT REQUIS. Un appareil mobile peut également être utilisé pour participer. Des frais standard de données peuvent s'appliquer pour participer à l'offre au moyen d'un appareil mobile. Avant de participer au moyen d'un appareil mobile, veuillez communiquer avec votre fournisseur de services pour obtenir de l'information sur la tarification et sur votre forfait.

1. ACCEPTATION D'ÊTRE LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS

En participant à la présente offre, vous confirmez que vous avez lu les présentes conditions (les « **conditions** ») et que vous acceptez d'être lié par celles-ci.

2. ADMISSIBILITÉ

Pour participer à l'offre, vous devez être un résident autorisé du Canada, être établi au Canada, avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou dans votre territoire de résidence au moment de la participation et avoir une adresse postale et un compte de courriel valides. Vous n'êtes pas admissible à participer si vous êtes un employé, un dirigeant, un administrateur, un agent ou un représentant de Keurig Canada Inc. (le « **commanditaire** »), de Snipp Interactive Inc. (l'« **administrateur** »), de LPi Group Inc. (l'« **agence organisatrice du concours** »), de leurs sociétés affiliées et de leurs sociétés apparentées (y compris, mais sans s'y limiter, de leur société mère, de leurs sociétés-sœurs et de leurs filiales respectives), de leurs agences de publicité et de promotion, ou d'une autre partie qui participe de quelque façon que ce soit à la réalisation ou à l'administration de la présente offre (collectivement, les « **parties à l'offre** »), notamment les fournisseurs de matériel ou de services liés à l'offre, y compris Sobeys Capital Incorporated et ses sociétés mères, sociétés affiliées, filiales et bannières, ou un membre de la famille immédiate ou du foyer d'une telle personne. Dans les présentes conditions, le terme « famille immédiate » désigne une mère, un père, des frères, des sœurs, des fils, des filles ou un conjoint en droit ou un conjoint de fait, sans égard à leur lieu de résidence. Les groupes, les clubs, les organismes, les entreprises et les entités commerciaux et non commerciaux ne peuvent pas participer.

Si le commanditaire découvre (à l'aide d'une preuve ou d'un autre renseignement mis à sa disposition ou autrement découvert par le commanditaire) qu'une personne a tenté d'utiliser plusieurs noms ou identités, ou un moyen automatisé, une macro, un script, une aide robotique ou un ou plusieurs autres systèmes ou programmes, ou tout autre moyen ne respectant pas l'interprétation de la lettre et de l'esprit des présentes conditions par le commanditaire pour s'inscrire ou autrement participer à la présente offre ou nuire à son bon fonctionnement, cette personne pourrait se voir disqualifiée de l'offre à l'entière et absolue discrétion du commanditaire. Les parties à l'offre, ainsi que chacun de leur dirigeant, administrateur, agent et représentant, successeur et ayant droit respectif (collectivement, les « **parties exonérées** ») ne sont pas responsables des participations reçues en retard, perdues, mal adressées, retardées ou incomplètes (lesquelles seront toutes déclarées nulles), et n'acceptent aucune responsabilité de quelque nature que ce soit relativement à ces participations.

3. L'OFFRE

Le commanditaire offre aux clients admissibles, tels que définis ci-dessus à l'article 2, la possibilité de recevoir une (1) carte-cadeau électronique d'épicerie Sobeys d'une valeur de dix (10 \$ CA) dollars canadiens, qui sera envoyée par courriel (la « **carte-cadeau** »), pour un (1) achat admissible de trente (30 \$ CA) dollars canadiens (après rabais et avant taxes) de produits participants (définis ci-après), dans le cadre d'une (1) seule transaction, dans tous les magasins de détail de la bannière Sobeys* participants au Canada (chacun, un « **détaillant participant** ») pendant la période d'achat (telle que définie ci-après) (ci-après un « **achat admissible** » ou collectivement des « **achats admissibles** »). Jusqu'à épuisement des cartes-cadeaux et des produits participants. Voir l'article 6 pour en savoir davantage sur la façon de participer à la présente offre. Toutes les modalités associées à la carte-cadeau s'appliquent. **Les limites ci-après s'appliquent : une (1) carte-cadeau par participant par foyer pendant toute la période de l'offre (définie ci-dessous).**

L'annexe A des présentes conditions énumère les produits participants autorisés aux fins de la présente offre (jusqu'à épuisement des stocks) (les « **produits participants** »).

Les achats de produits participants faits chez d'autres détaillants ou en ligne sur des sites Web ne seront pas acceptés et ils ne seront pas admissibles à cette offre.

4. PÉRIODE DE L'OFFRE; PÉRIODE D'ACHAT ET PRINCIPALES DATES

Pour être admissibles, les achats admissibles définis à l'article 3 doivent être faits entre le 16 février 2023 à 24 h 1 s, heure avancée de l'Est (HAE) et le 29 mars 2023 à 23 h 59 min 59 s, HAE (la « **période d'achat** »), chez un détaillant participant autorisé. Les demandes (définies ci-après) peuvent être soumises à tout moment entre le 16 février 2023 à 24 h 1 s, HAE, et le 5 avril 2023 à 23 h 59 min 59 s, HAE (la « **période de l'offre** ») et doivent être reçues au plus tard à 23 h 59 min 59 s, HAE, le 5 avril 2023 (la « **date de fin de l'offre** »).

La période de l'offre et la période d'achat (y compris la date de début et la date de fin fixées) peuvent être modifiées ou résiliées à tout moment à la seule discrétion du commanditaire, et ce, sans préavis.

Les cartes-cadeaux doivent être utilisées conformément aux présentes conditions et conformément aux conditions du fournisseur de cartes-cadeaux (définies ci-dessous) et aux instructions relatives aux cartes-cadeaux.

5. COMMENT PARTICIPER

Pour profiter de l'offre, un participant admissible doit suivre les étapes indiquées ci-dessous :

A) effectuer un achat admissible, pendant la période d'achat, de trente (30 \$ CA) dollars canadiens ou plus (après rabais et avant taxes) de produits participants, dans le cadre d'une (1) seule transaction auprès d'un détaillant participant autorisé, comme il est décrit plus précisément à l'article 3 ci-dessus;

B) prendre une photographie (types de fichiers png, jpeg, pdf et tiff et taille maximale du fichier 10 Mo) du reçu de vente applicable émis lors de l'achat admissible, dans son intégralité (cette photographie étant une « **image du reçu** »); Le participant doit s'assurer que l'image du reçu désigne le détaillant participant et la date d'achat; Les participants sont invités à cacher tout renseignement personnel figurant sur l'image du reçu; et

(C) au plus tard à la date de fin de l'offre, soumettre l'image du reçu de vente (chacune de ces soumissions étant une « **demande** ») en suivant l'une des méthodes de soumission indiquées ci-dessous :

(i) **Visitez le site de l'offre pour soumettre votre demande.** Visitez le site de l'offre (www.Offer.McCafeAtHome.ca). Sur ce site, vous recevrez d'autres instructions concernant le téléversement de l'image du reçu et la participation à l'offre. Remplissez le formulaire de participation en fournissant des renseignements véridiques et exacts dans les champs requis (y compris votre prénom, votre nom de famille, votre adresse municipale, votre ville, votre province, votre code postal, votre adresse courriel et votre numéro de téléphone). Suivez les instructions et soumettez l'image du reçu et la demande (lisez et acceptez aussi les conditions requises) et participez à l'offre.

Les participants doivent suivre toutes les étapes énoncées ci-dessus pour être admissibles à une carte-cadeau, qui sera envoyée par courriel à l'adresse fournie au moment de l'inscription. Sans les renseignements fournis lors de votre inscription, nous ne pouvons pas vous envoyer votre carte-cadeau.

IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONSERVER VOTRE REÇU DE VENTE ORIGINAL. Le commanditaire se réserve le droit de demander à une personne le reçu de vente original utilisé aux fins de la présente offre, aux fins de vérification, jusqu'à 30 jours après la période de l'offre et pour quelque raison que ce soit.

REMARQUE : Si vous avez des questions concernant la demande que vous avez soumise, veuillez visiter le site de l'offre à www.Offer.McCafeAtHome.ca, consulter toute page Web de FAQ applicable ou envoyer un courriel à l'adresse help@Offer.McCafeAtHome.ca.

6. TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS

Le traitement d'une demande prendra 48 heures à partir de la réception d'une demande par le commanditaire ou en son nom. Une fois votre demande traitée, vous serez avisé par courriel, que cette demande soit validée ou qu'elle n'ait pas pu être traitée à ce moment pour une raison quelconque, comme le détermine l'administrateur à son entière et absolue discrétion. Vous devez vérifier le compte de messagerie applicable pour voir si vous avez reçu cet avis, y compris la boîte de réception et le dossier

des courriels indésirables. Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité à l'égard des communications électroniques qui ne sont pas délivrées pour quelque raison que ce soit, y compris (mais sans s'y limiter) en raison de toute forme active ou passive de filtrage de quelque nature que ce soit ou du fait qu'il n'y a pas assez d'espace dans votre boîte de messagerie ou votre téléphone pour recevoir des courriels ou d'autres communications, et elles ne sont pas responsables de telles communications. Toutes les demandes et les images du reçu deviennent la propriété du commanditaire et elles ne seront pas retournées. L'offre est nulle là où la loi l'interdit ou impose des restrictions. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou par des voies illégitimes (c'est-à-dire d'une autre façon qu'un achat admissible auprès d'un détaillant participant) seront nuls. Les demandes qui ne peuvent pas être validées pour quelque raison que ce soit seront rejetées, comme le détermine le commanditaire à sa seule discrétion. Une demande sera rejetée, à titre d'exemple seulement (ce qui suit n'est pas une liste exhaustive) : i) si elle échoue aux tests de détection des fraudes; ii) si elle n'est pas autorisée, est fautive ou a été obtenue illégalement; iii) si elle contient des messages, un code ou d'autres marques non reconnus par les parties à l'offre; iv) si elle comporte des erreurs d'impression ou d'autres erreurs; v) si elle est indéchiffrable, illisible ou vide; vi) si elle a été utilisée précédemment; ou vii) si elle est saisie ou soumise de façon incorrecte, incomplète ou frauduleuse.

7. VÉRIFICATION

Toutes les demandes et tous les participants peuvent être vérifiés à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme jugée acceptable par le commanditaire, y compris, mais sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) : i) pour vérifier votre admissibilité à participer à la présente offre; ii) pour vérifier l'admissibilité ou la légitimité d'une demande ou d'autres renseignements aux fins de la présente offre; ou iii) pour tout autre motif raisonnable lorsque le commanditaire le juge nécessaire, à son entière et absolue discrétion, aux fins de l'administration de la présente offre conformément à l'interprétation de la lettre et de l'esprit des présentes conditions par le commanditaire. Le défaut de fournir une telle preuve à l'entière satisfaction du commanditaire dans les délais précisés par le commanditaire ou l'administrateur pourrait entraîner la disqualification à l'entière et absolue discrétion du commanditaire. Une preuve de transmission ou de tentative de transmission d'une participation (instantanés ou saisies d'écran, etc.) ne constitue pas une preuve de livraison ou de réception par les ordinateurs des parties à l'offre, l'administrateur ou le commanditaire. Le ou les dispositifs de chronométrage officiels de l'administrateur seront le seul moyen qui permettra d'attester l'heure dans le cadre de la présente offre.

8. DISTRIBUTION DES CARTES-CADEAUX

Un total de 3 000 cartes-cadeaux pourront être distribuées dans le cadre de cette offre (le « lot de cartes-cadeaux »). La présente offre prendra fin immédiatement lorsque toutes les cartes-cadeaux du lot de cartes-cadeaux auront été distribuées.

Vous recevrez une carte-cadeau électronique à la suite de la confirmation de votre admissibilité à celle-ci, par courriel, à l'adresse que vous avez fournie durant le processus d'inscription.

Les parties exonérées n'assumeront aucune responsabilité relative aux envois postaux qui ne sont pas livrés. Les cartes-cadeaux doivent être acceptées comme elles sont décrites dans le présent document et échangées conformément aux présentes conditions et à toute instruction pouvant être énoncée dans le courriel se rapportant à la carte-cadeau (les « **instructions relatives à la carte-cadeau** »). Les cartes-cadeaux sont assujetties aux conditions de l'émetteur, y compris aux modalités qui se trouvent à l'adresse <https://www.sobeys.com/en/gift-cards-every-occasion>.

Les parties à l'offre ne sont pas responsables (le cas échéant) des cartes-cadeaux ou des transmissions (qu'elles soient envoyées par vous ou qu'elles vous soient envoyées) reçues en retard, perdues, volées, endommagées, mal adressées, irrégulières, brouillées, corrompues ou non délivrées, peu importe la cause. *Les parties à l'offre ne sont pas responsables a) des renseignements incomplets, incorrects ou inexacts que la cause en soit les utilisateurs du site Web, une altération, du piratage informatique ou l'équipement ou les programmes associés à l'offre ou utilisés dans le cadre de l'offre ou toute erreur technique ou humaine; b) des erreurs, omissions, interruptions, suppressions, défauts, retards d'activités ou de transmission, défaillances de lignes de communication, vols, destructions ou modifications d'un site Web (ou d'un site Web mobile), cartes-cadeaux ou transmissions (qu'elles soient envoyées par vous ou qu'elles vous soient envoyées) ou accès non autorisés à un site Web et c) des problèmes ou des défaillances techniques touchant le réseau ou les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs ou les fournisseurs d'accès, l'équipement informatique, les logiciels, les programmes ou les pannes de courriel ou de texte dues à des problèmes techniques ou à une congestion sur Internet ou tout site Web (ou site Web mobile) ou une combinaison de ce qui précède. Sans limiter la portée de ce qui précède, les parties à l'offre déclinent toute responsabilité à l'égard des cartes-cadeaux ou de toute autre transmission qui ne sont pas reçues dans les délais sans être corrompues (ou qui ne sont pas du tout reçues) par un participant en raison des paramètres de filtrage ou de confidentialité des transmissions de courriels ou de messages textes ou pour toute autre raison. Les parties à l'offre déclinent en outre toute responsabilité à l'égard des cartes-cadeaux électroniques qui sont retournées comme courrier non livrable ou qui autrement ne sont pas reçues par vous pour quelque raison que ce soit.*

Tous les aspects de chaque carte-cadeau seront déterminés par le commanditaire à son entière et absolue discrétion, selon la disponibilité. Chaque carte-cadeau doit être acceptée telle quelle et n'est pas transférable, cessible ou convertible en espèces (sauf en cas de permission expresse du commanditaire, à son entière et absolue discrétion). Aucune substitution n'est permise, sauf à la discrétion du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de remplacer toute carte-cadeau en totalité ou en partie, par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, et à l'entière et absolue discrétion du commanditaire, par un prix en espèces. Une carte-cadeau sera attribuée à la personne dont le nom complet vérifiable et l'adresse courriel valide apparaissent sur le formulaire d'inscription associé à l'image du reçu en question. Vous êtes responsables des dommages ou des pertes causés par l'utilisation d'une carte-cadeau. En participant à l'offre, vous convenez de libérer, de décharger, d'indemniser et d'exonérer les parties exonérées de toute responsabilité ou de tout dommage qui peut découler de la participation à l'offre ou de l'acceptation, de l'utilisation, du mauvais usage ou de la possession d'une carte-cadeau. **Il y a une limite d'une (1) carte-cadeau par participant par foyer pour toute la période de l'offre.**

9. MODIFICATION OU RÉSILIATION DE L'OFFRE (Y COMPRIS LA PÉRIODE DE L'OFFRE)

Le commanditaire se réserve le droit de modifier l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions qui régissent l'offre (y compris, mais sans s'y limiter, le lot de cartes-cadeaux), à tout moment, avec ou sans préavis. La participation continue à l'offre après une telle mesure par le commanditaire constitue l'acceptation de toute modification à l'offre, y compris des modifications aux conditions.

L'offre devrait commencer le **16 février 2023**, à 24 h 1 s, heure avancée de l'Est, et devrait se terminer le **29 mars 2023** à 23 h 59 min 59 s, heure avancée de l'Est, ou à une date antérieure, lorsque toutes les cartes-cadeaux disponibles auront été distribuées. Le commanditaire se réserve, à sa seule discrétion, le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler l'offre (y compris la période de l'offre, la période d'achat et leur date de fin) à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

En outre, et sans limiter la portée générale du paragraphe précédent, le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre cette offre (ou de modifier les présentes conditions) de quelque façon que ce soit, en cas d'événement échappant au contrôle du commanditaire qui entrave le bon déroulement de cette offre conformément aux présentes conditions, y compris, mais sans s'y limiter, en cas d'erreur, de problème, de virus, de bogue, d'altération, d'intervention non autorisée, de fraude, de pandémie, de force majeure ou de défectuosité de quelque nature que ce soit. Toute tentative de nuire au bon déroulement de la présente offre de quelque façon que ce soit (comme le détermine le commanditaire à son entière et absolue discrétion) peut constituer une infraction aux lois criminelles et civiles et, advenant une telle tentative, le commanditaire se réserve le droit d'exercer des recours et de réclamer des dommages dans toute la mesure permise par la loi. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre la présente offre, ou de modifier les présentes conditions sans préavis ni obligation en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou d'une autre erreur de quelque nature qu'elle soit.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les participations deviennent la propriété du commanditaire. Cette offre est régie par toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Les décisions du commanditaire relativement à tous les aspects de la présente offre sont finales et sans appel, et lient l'ensemble des participants.

TOUTE PERSONNE DONT IL EST ÉTABLI PAR LE COMMANDITAIRE QU'ELLE A CONTREVENU À L'INTERPRÉTATION PAR LE COMMANDITAIRE OU PAR L'ADMINISTRATEUR DE LA LETTRE OU DE L'ESPRIT DES PRÉSENTES CONDITIONS, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE, À TOUT MOMENT, À L'ENTIÈRE ET ABSOLUE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DE L'ADMINISTRATEUR.

Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit, à leur entière et absolue discrétion, de disqualifier toute personne qui, selon eux, a contrevenu aux présentes conditions. Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit de refuser une participation d'une personne dont l'admissibilité est douteuse ou qui a été disqualifiée ou qui n'est pas admissible à participer pour quelque raison que ce soit. À leur entière et absolue discrétion, le commanditaire et l'administrateur peuvent disqualifier toute personne qui agit d'une manière menaçante ou qui abuse ou harcèle une personne; ils peuvent également annuler toutes les participations de cette personne.

Les parties exonérées ne seront pas responsables de ce qui suit : i) toute défaillance pendant l'offre; ii) toute défaillance technique ou tout autre problème de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, ceux liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès, à l'équipement informatique ou au logiciel; iii) l'impossibilité de recevoir, de saisir, d'enregistrer ou d'autrement bien voir une demande ou d'autres renseignements pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, en raison de problèmes techniques ou d'un encombrement sur Internet ou sur un site Web; iv) toute panne ou tout dommage subi par votre téléphone, votre ordinateur ou

un autre de vos appareils ou le téléphone, l'ordinateur ou l'un des appareils d'une autre personne relativement à la participation à l'offre, ou qui en découle; v) du fait qu'il a été déterminé par erreur qu'une personne a un reçu valide ou qu'elle a respecté l'obligation d'achat; ou vi) une combinaison de ces circonstances.

En cas de litige concernant l'identité de la personne qui a soumis une demande ou l'image du reçu, le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de présumer que la demande ou l'image du reçu a été soumise par le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel utilisée au moment de la soumission. L'expression « titulaire autorisé du compte » fait référence à la personne qui s'est vu attribuer une adresse courriel par un fournisseur de services Internet, un fournisseur de service en ligne ou une autre organisation (une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) responsable de l'attribution des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel soumise, ou un numéro de téléphone cellulaire par un fournisseur de service cellulaire participant. Vous pouvez être tenu de fournir la preuve (sous une forme jugée acceptable par le commanditaire et l'administrateur, y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) que vous êtes le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel associée à la demande ou à l'image de reçu en question.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE : En participant à cette offre, vous consentez expressément à ce que le commanditaire, l'administrateur, leurs agents ou leurs représentants stockent, partagent et utilisent les renseignements personnels fournis aux seules fins de l'administration de l'offre et conformément la politique de protection de la vie privée (disponible au : <https://www.keurig.ca/fr/content/privacy-policy>). Le présent article ne limite aucun autre consentement qu'une personne peut donner au commanditaire ou à d'autres relativement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de ses renseignements personnels.

Le commanditaire ne partagera pas vos renseignements personnels avec d'autres personnes, à l'exception des tiers dont les services ont été retenus par le commanditaire pour gérer et réaliser la présente offre.

En cas de divergence ou d'incompatibilité entre les présentes conditions et les déclarations ou autres énoncés contenus dans tout autre matériel associé à l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, la publicité sur le lieu de vente, la publicité télévisée, imprimée ou en ligne ou les directives ou interprétations des présentes conditions données par un représentant du commanditaire ou de l'administrateur, les dispositions des présentes conditions prévaudront dans toute la mesure permise par la loi.

L'invalidité ou l'inapplicabilité de l'une des dispositions des présentes conditions ne portera pas atteinte à la validité ou à l'applicabilité des autres dispositions. Dans l'éventualité où quelque disposition des présentes conditions que ce soit est jugée ou déclarée invalide, inapplicable ou illégale, les présentes conditions demeureront valables et devront être interprétées conformément aux dispositions qui y sont énoncées, comme si la disposition jugée invalide ou illégale n'en faisait pas partie.

Dans la mesure permise par la loi applicable, tous les problèmes et toutes les questions au sujet de la validité, de l'interprétation et de l'applicabilité des présentes conditions, ou des droits et obligations des participants, du commanditaire ou des autres parties exonérées dans le cadre de l'offre, seront régis par les lois nationales de la province de l'Ontario qui y sont applicables, et seront interprétés conformément à ces lois, sans égard aux règles ou aux dispositions liées aux principes de compétence législative ou de conflit des lois qui entraîneraient l'application des lois de tout autre territoire. Les parties acceptent par la présente la compétence exclusive des tribunaux de l'Ontario et consentent à ce que s'y déroule toute action visant à faire appliquer les présentes conditions (ou relative aux présentes conditions) ou toute mesure relative à la présente offre.

11. COMMANDITAIRE/ADMINISTRATEUR

Commanditaire : Keurig Canada Inc., 3700, rue Jean-Rivard, Montréal (Québec) H1Z 4K3 (Canada) (« **commanditaire** »)

Administrateur : Snipp Interactive Inc, 666, Burrard Street, bureau 1700, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2X8 (Canada) (« **administrateur** »)

© Keurig Canada Inc. Tous droits réservés.

* Cette offre n'est en aucun cas commanditée, approuvée ou administrée par Sobeys Capital Incorporated ou ses sociétés mères, sociétés affiliées, filiales et bannières. Tous les logos et toutes les marques de commerce de Sobeys Capital Incorporated sont utilisés sous licence.

ANNEXE A

A. Produits participants

CUP Keurig	Description	Format
663447608248	CAPSULES MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE 129 G – 66344760824	12 unités
663447608255	CAPSULES MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE DÉCAFÉINÉ 129 G – 66344760825	12 unités
663447608613	CAPSULES MCCAFFÉ RAINFOREST ESPRESSO 12 UNITÉS 129 G – 66344760861	12 unités
66188003257	MCCAFFÉ TASSIMO DÉCAFÉINÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE 116 G – 6618800325	14 unités
66188003103	MCCAFFÉ TASSIMO TORRÉFACTION SUPÉRIEURE 116 G – 6618800310	14 unités
663447608200	MCCAFFÉ ESPRESSO RAINFOREST EN GRAINS 300 G – 66344760820	300 g
663447608842	MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE EN GRAINS 300 G	300 g
663447608507	CAPSULES MCCAFFÉ ESPRESSO 30 UNITÉS 323 G – 66344760850	30 unités
663447608262	CAPSULES MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE 30 UNITÉS 323 G – 66344760826	30 unités
663447608521	CAPSULES MCCAFFÉ RAINFOREST DÉCAFÉINÉ 30 UNITÉS 323 G – 66344760852	30 unités
663447608224	MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE DÉCAFÉINÉ 340 G – 66344760822	340 g
663447608217	MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE RAINFOREST 340 G – 66344760821	340 g
663447608279	CAPSULES MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE 48 UNITÉS 516 G – 66344760827	48 unités
663447608828	CAPSULES MCCAFFÉ ESPRESSO 48 UNITÉS	48 unités
663447608835	CAPSULES MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE DÉCAFÉINÉ 48 UNITÉS	48 unités
663447608231	MCCAFFÉ TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MOYENNE NOIRE EN GRAINS 900 G – 66344760823	900 g
663447608347	MCCAFFÉ MOULU TORRÉFACTION SUPÉRIEURE MI-NOIR RAINFOREST 950 G – 66344760834	950 g
663447608873	Capsules McCafé biologique cultivé en haute altitude 6 x 10 unités	10 unités
663447608897	McCafé Café biologique moulu 6 x 300 G	300 g
663447608880	McCafé Café cultivé en haute altitude en grains 6 x 300 g	300 g